



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

145^e Assemblée de l'UIP

Kigali (Rwanda)
11-15 octobre 2022



145^e ASSEMBLÉE DE L'UIP
2022 | Kigali, Rwanda

Forum des femmes parlementaires
Point 5

FEM/34/5-Inf.1
29 août 2022

Parlements sensibles au genre, exempts de sexisme, de harcèlement et de violence à l'égard des femmes

34^e session du Forum des femmes parlementaires

Mardi 11 octobre 2022
16 h 15-17 h 45, salle MH4, rez-de-chaussée, KCC

Contexte

L'année 2022 marque le dixième anniversaire du *Plan d'action pour des parlements sensibles au genre*, qui a été adopté à la 127^e Assemblée de l'UIP à Québec (Canada). Aux termes de ce Plan, un parlement sensible au genre est un parlement qui répond aux besoins et aux intérêts des hommes et des femmes à travers ses structures, son fonctionnement, ses méthodes et son action. C'est un parlement où il n'y a pas d'obstacles – qu'ils soient matériels, structurels ou culturels – à la pleine participation des femmes et à l'égalité entre hommes et femmes, qu'il s'agisse des élus ou du personnel. C'est un lieu où les femmes non seulement peuvent mais aussi veulent travailler et apporter leur contribution, dans un milieu sûr et respectueux.

Il y a dix ans, la lutte contre le harcèlement sexuel à l'égard du personnel et des parlementaires était la forme la moins répandue de politique de genre dans les parlements : seulement 20 % des parlements avaient déclaré alors en avoir une¹. Pourtant, l'expérience a démontré depuis que la violence fondée sur le genre – sexisme, misogynie, intimidation, harcèlement et bien d'autres formes de violence sexuelle, physique, psychologique et économique – est présente dans l'enceinte des parlements à l'égard des femmes parlementaires et du personnel parlementaire féminin. Des études effectuées par l'UIP sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements révèlent que plus de 80 % des femmes parlementaires sondées dans le monde ont subi des violences psychologiques, 25 % des violences physiques, 22% des violences sexuelles et 33% des violences économiques².

En 2019, l'UIP a publié des [Lignes directrices pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans les parlements](#). Elles ont été élaborées avec la contribution active de 19 parlements qui ont fourni des informations sur les mesures prises dans leurs institutions pour lutter contre de tels actes. Depuis lors, les parlements sont de plus en plus nombreux dans le monde à adopter de nouvelles mesures afin d'améliorer les politiques existantes ou de combler une lacune dans ce domaine.

Les parlements où le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes sont présents ne sont pas des institutions sensibles au genre. Les parlements sensibles au genre sont des institutions qui sont fondées sur l'égalité des sexes, auxquelles les femmes et les hommes participent sur un pied d'égalité, sans discrimination ni récrimination. Un parlement où règne un climat de violence à l'égard des femmes manque à son obligation d'être représentatif, efficient et efficace et à sa mission qui est de servir la population dans toute sa diversité.

¹ UIP, [Parlement sensibles au genre – Étude mondiale des bonnes pratiques](#) (2011).

² UIP, [Bulletin thématique : Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes parlementaires](#) (2016).

Objectifs

La réunion-débat servira de tribune pour l'analyse des liens entre parlements sensibles au genre et élimination du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes dans les institutions parlementaires.

Elle offrira un espace de réflexion concernant les mesures à prendre dans les parlements en vue d'instaurer une culture de l'égalité et de la tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de violence envers les femmes parlementaires et le personnel parlementaire féminin.

La réunion examinera en particulier, à la lumière des politiques et des mécanismes adoptés par certains parlements pour la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes dans l'espace parlementaire, les progrès réalisés par les parlements pour veiller à ce que toutes les personnes qui travaillent dans leurs institutions se sentent respectées et en sécurité en toutes circonstances.

En complément de cette réunion se tiendra une exposition d'affiches et d'autres produits de communication et de sensibilisation conçus et utilisés par différents parlements pour prévenir et combattre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans l'espace parlementaire.

La réunion-débat sera organisée comme suit :

10 minutes	<p>Observations liminaires</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment un parlement peut-il devenir sensible au genre et pourquoi la violence à l'égard des femmes au parlement est-elle une grave menace risquant de compromettre la réalisation d'un tel but ? <p>M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'IPU et Président du Conseil global des Champions internationaux des sexes</p>
80 minutes	<p>Actions des parlements pour la tolérance zéro à l'égard du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'encontre des femmes</p> <p><i>Exposés présentés par des intervenants (30 minutes) suivis d'un échange de bonnes pratiques entre les participants (50 minutes)</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Politiques et codes de conduite – Définir des normes à incorporer dans les politiques pertinentes concernant les lieux de travail parlementaires en vue d'éliminer la violence fondée sur le genre au parlement. <p>Panelistes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mme Claudia Mix, Deuxième Vice-Présidente de la Chambre des députés (Chili)• Mme Jacqui Dean, parlementaire (Nouvelle-Zélande)• Mme Esther Anyakun, parlementaire (Ouganda), membre du Comité exécutif de l'UIP

- **Culture** – Quelles autres mesures et actions permettraient d'appuyer les efforts déployés en faveur de la tolérance zéro à l'égard de la violence faite aux femmes au parlement ?

Mme Sarah Childs, Professeur de politique et genre, Université d'Édimbourg

- Brève présentation de l'exposition sur les produits de communication et outils de sensibilisation.

Présentation vidéo PowerPoint

Échange de bonnes pratiques entre les participants

Les participants seront invités à faire part de leurs réflexions et de leurs expériences concrètes sur les questions suivantes :

- En quoi le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes au parlement affectent-ils votre travail dans cette institution ?
- La violence à l'égard des femmes est-elle un sujet tabou dans votre parlement ?
- Quelles initiatives ont été prises jusqu'à maintenant dans votre parlement pour combattre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes parlementaires et du personnel parlementaire féminin ? Par exemple :
 - A-t-on adopté une politique ou un code de conduite pour combattre la violence à l'égard des femmes au parlement ?
 - A-t-on introduit un mécanisme de réception et de traitement des plaintes ?
 - Des sanctions disciplinaires sont-elles prévues à l'endroit des auteurs ?
- Comment les mesures de prévention du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes sont-elles portées à la connaissance de tous au sein de votre parlement ?
- La culture a-t-elle évolué dans votre parlement ? A-t-elle une incidence sur la lutte contre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes au parlement ?

Récapitulation et conclusion